



Pêches et Océans
Canada

Fisheries and Oceans
Canada

Garde côtière
canadienne

Canadian
Coast Guard

PUBLICATION DES AVIS AUX NAVIGATEURS ÉDITION DE L'EST

ÉDITION MENSUELLE N°09
29 septembre 2017



Sécurité d'abord, Service constant

Publiée mensuellement par la
GARDE CÔTIÈRE CANADIENNE
www.notmar.gc.ca/abonner

SOMMAIRE

	Page
Partie 1 Renseignements généraux et sur la sécurité.....	1 - 8
Partie 2 Corrections aux cartes.....	9 - 13
Partie 3 Corrections aux Aides radio à la navigation maritime.....	14
Partie 4 Corrections aux Instructions et aux Guides nautiques.....	15 - 17
Partie 5 Corrections aux Livres des feux, des bouées et des signaux de brume.....	18 - 19

Programmes de la Garde côtière canadienne
Aides à la navigation et Voies navigables

NOTES EXPLICATIVES

Les positions géographiques correspondent directement aux graduations de la carte à la plus grande échelle, sauf s'il y a indication contraire.

Les relèvements sont des relèvements vrais comptés dans le sens des aiguilles d'une montre, de 000° (Nord) à 359°. Les relèvements des feux sont donnés du large.

La visibilité des feux est celle qui existe par temps clair.

Les profondeurs - Les unités utilisées pour les sondes (mètres, brasses ou pieds) sont indiquées dans le titre de la carte.

Les élévations sont rapportées au niveau de la Pleine Mer Supérieure, Grande Marée, sauf s'il y a indication contraire.

Les distances peuvent être calculées de la façon suivante:

1 mille marin	= 1 852 mètres (6 076,1 pieds)
1 mille terrestre	= 1 609,3 mètres (5 280 pieds)
1 mètre	= 3,28 pieds

Les avis temporaires & préliminaires sont identifiés par un (T) ou un (P) dans la Partie 1. Prière de noter que les cartes marines ne sont pas corrigées par le Service hydrographique du Canada pour ce qui est des Avis temporaires et préliminaires. Il est recommandé que les navigateurs cartographient ces modifications en utilisant un crayon. La liste des cartes touchées par des Avis temporaires et préliminaires est révisée et promulguée tous les trois mois dans la Partie 1 de l'Édition mensuelle.

Veillez prendre note qu'en plus des modifications temporaires et préliminaires annoncées dans les Avis (T) et (P), il y a quelques changements permanents apportés aux aides à la navigation qui ont été annoncés dans des Avis aux navigateurs préliminaires en attendant que les cartes soient mises à jour pour une nouvelle édition.

Rapport d'information maritime et formulaire de suggestion

Les navigateurs sont priés d'aviser l'administration en cause de la découverte de danger ou apparence de danger à la navigation, des changements observés dans les aides à la navigation, ou des corrections à apporter aux publications. Ces communications peuvent être faites en utilisant le formulaire *Rapport d'information maritime et formulaire de suggestion* inséré à la dernière page de chacune des éditions mensuelles des *Avis aux navigateurs*.

Service hydrographique du Canada – Information publiée dans la Partie 2 des Avis aux navigateurs

Les navigateurs sont avisés que seuls les changements les plus importants ayant une incidence directe sur la sécurité à la navigation sont publiés dans la Partie 2 – Corrections aux cartes. Cette limite est nécessaire pour veiller à ce que les cartes demeurent claires et faciles à lire. De ce fait, les navigateurs peuvent observer de légères différences de nature non essentielle en ce qui a trait aux renseignements qui se trouvent dans les publications officielles. Par exemple, une petite modification de la portée nominale ou de la hauteur focale d'un feu peut ne pas avoir fait l'objet d'une correction cartographique dans les *Avis aux navigateurs*, mais peut avoir été apportée dans le *Livre des feux, des bouées et des signaux de brume*.

En cas de divergence entre les renseignements relatifs aux aides à la navigation fournis sur les cartes du SHC et la publication des *Livres des feux, des bouées et des signaux de brume*, cette dernière doit être considérée comme contenant les renseignements les plus à jour.

Cartes marines et publications canadiennes

Veillez consulter l'Avis No 14 de l'*Édition annuelle des Avis aux navigateurs 2017* pour ce qui a trait aux cartes marines et publications canadiennes. La source d'approvisionnement ainsi que les prix en vigueur au moment de l'impression y sont mentionnés. Pour les dates d'édition courante des cartes, veuillez vous référer au site Web suivant:

www.chs-shc.gc.ca/charts-cartes/paper-papier/index-fra.asp

NOTA: This publication is also available in English.

CORRECTIONS APPORTÉES AUX CARTES – PARTIE 2

Les corrections apportées aux cartes marines seront énumérées dans l'ordre de numérotation des cartes. Chaque correction cartographique mentionnée ne concernera que la carte modifiée; les corrections apportées aux cartes d'intérêt connexe, s'il y en a, seront mentionnées dans les listes de corrections de ces autres cartes.

Les utilisateurs sont invités à consulter la *Carte n° 1 : Signes conventionnels, abréviations et termes* du Service hydrographique du Canada pour en savoir plus sur la correction des cartes.

L'exemple suivant décrit les éléments que comprendra une correction typique selon la Partie 2 :

No. de la carte	Titre de la carte	Date de la dernière nouvelle édition de la carte	Système de référence géodésique	Dernière correction
1202	Cap Éternité à/to Saint-Fulgence – Nouvelle édition – 20-MAI-94 – NAD 1927			
Date de la correction hebdomadaire de la carte	6-août-1999			LNM/D 23-Jul-1999
Porter	un feu FI G			48°26'36.4"N 70°53'08.6"W
Modification de la carte	(voir carte no. 1 P24)			(F2007-107) LF (700) MPO(6829264-01)
	No. de référence Carte no. 1	No. de référence de la GCC	No. du Livre des feux	No. de référence du SHC

La dernière correction est identifiée par **LNM/D** ou **L**ast (dernier) **N**otice (Avis) to (aux) **M**ariners (navigateurs) / **D**ate.

LE SITE WEB DES AVIS AUX NAVIGATEURS – ÉDITIONS MENSUELLES, CORRECTIONS AUX CARTES ET ANNEXES GRAPHIQUES

Le site Web de NOTMAR permet aux utilisateurs d'accéder aux [publications des éditions mensuelles](#), aux [corrections des cartes](#) et aux [annexes graphiques](#).

Si vous désirez recevoir une notification concernant seulement les cartes qui vous intéressent, ainsi que les annexes graphiques reliées à ces cartes, et un message vous indiquant que la nouvelle publication mensuelle est maintenant en ligne, vous pouvez vous inscrire gratuitement au lien suivant : <https://www.notmar.gc.ca/email-fr.php>

MISE EN GARDE AVIS À LA NAVIGATION (ÉCRITS ET RADIODIFFUSÉS)

La Garde côtière canadienne procède actuellement à de nombreux changements au système canadien d'aides à la navigation.

Ces changements sont transmis au public par la Garde côtière canadienne sous la forme d'Avis à la navigation (écrits et radiodiffusés) qui sont, à leur tour, suivis d'Avis aux navigateurs pour correction à la main sur les cartes, réimpressions ou nouvelles éditions de cartes marines.

Les navigateurs sont priés de conserver tous les Avis à la navigation écrits pertinents jusqu'à ce qu'ils soient remplacés ou annulés par des Avis aux navigateurs correspondants ou que des cartes mises à jour soient rendues disponibles au public par le Service hydrographique du Canada (SHC).

Les Avis à la navigation écrits en vigueur sont disponibles sur le site Web de la Garde côtière canadienne à www.ccg-gcc.gc.ca/fra/GCC/NOTSHIP

La Garde côtière canadienne et le Service hydrographique du Canada analysent conjointement l'impact de ces changements et préparent un plan d'action pour l'émission des cartes marines révisées.

Pour plus d'information, communiquer avec vos centres régionaux de diffusion des avis à la navigation (AVNAV).

Terre-Neuve et Labrador

* Centre des SCTM de Port aux Basques

Garde côtière canadienne
49, rue Stadium
Case postale 99
Port aux Basques, NL, A0M 1C0
Téléphone : (709) 695-2168 ou 1-800-563-9089
Télécopieur : (709) 695-7784
Courriel : notshipfax@dfo-mpo.gc.ca
Site Web : <http://www.ccg-gcc.gc.ca/fra/GCC/Notship#t-n>

Centre & Arctique

* Centre des SCTM de Prescott

Garde côtière canadienne
401, rue King Ouest
Case postale 1000
Prescott, ON, K0E 1T0

AVNAVs Séries « C »
Téléphone : (613) 925-0666
Télécopieur : (613) 925-4519
Courriel : CA.XCA-NotshipDesk@dfo-mpo.gc.ca
Site Web : <http://www.ccg-gcc.gc.ca/fra/GCC/Accueil-notship>

Maritimes

* Centre des SCTM de Sydney

Garde côtière canadienne
1190, chemin Westmount
Sydney, NS, B1R 2J6
Téléphone : (902) 564-7751 ou 1-800-686-8676
Télécopieur : (902) 564-7662
Courriel : notshipssyd@mar.dfo-mpo.gc.ca
Site Web : <http://www.ccg-gcc.gc.ca/fra/GCC/Notship#maritimes>

* Centre des SCTM d'Iqaluit

En opération de la mi-mai approximativement à la fin de décembre.

Garde côtière canadienne
Case postale 189
Iqaluit, NU, X0A 0H0

AVNAVs Séries « A »
Téléphone : (867) 979-5269
Télécopieur : (867) 979-4264
Courriel : lqaNordreg@innav.gc.ca
Site Web : <http://www.ccg-gcc.gc.ca/fra/GCC/Accueil-notship>

Québec

* Centre des SCTM de Les Escoumins

Garde côtière canadienne
35, rue Otis
Les Escoumins, QC, G0T 1K0
Téléphone : (418) 233-2308
Télécopieur : (418) 233-3299
Courriel : opsavis@dfo-mpo.gc.ca
Site Web : <http://www.marinfo.gc.ca/fr/avisecrits/index.asp>

AVNAVs Séries « H »
Téléphone : (867) 979-0310
Télécopieur : (867) 979-4264
Courriel : lqamck01@innav.gc.ca
Site Web : <http://www.ccg-gcc.gc.ca/fra/GCC/Accueil-notship>

* Services disponibles en français et en anglais.

INDEX

PARTIE 1 – RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX ET SUR LA SÉCURITÉ 1

Service hydrographique du Canada – Avis au sujet des annexes graphiques des cartes marines SHC.....	1
Service hydrographique du Canada – Corrections cumulatives aux cartes.....	1
Service hydrographique du Canada – Dates de l'édition courante des cartes.....	1
Service hydrographique du Canada – Cartes du type impression sur demande - Utilisation et soins à apporter	1
Service hydrographique du Canada, Transports Canada – Sécurité de la navigation - SÉVCM.....	2
Transports Canada – Restriction de vitesse - Rivières St. Clair et Détroit.....	2
Parc marin du Saguenay–Saint-Laurent et eaux avoisinantes – Protection des baleines.....	2
Service hydrographique du Canada – Modification aux Tables des marées et des courants du Canada 2017 – Volume 3.....	3
Service hydrographique du Canada – Modification à Catalogue 2 : Pacific Coast/Côte pacifique	4
Golfe du Saint-Laurent / Gulf of St. Lawrence – Restriction de vitesse dû à la présence des baleines noires de l'Atlantique Nord.....	4
*901 Service hydrographique du Canada – Cartes marines.....	4
*902 Service hydrographique du Canada – Cartes marines électroniques matricielles (BSB V3)	5
*903 Lac Saint-Louis – Bouées non lumineuses privées enlevées en permanence.....	5
*904 Caraquet Harbour, Baie de Shippegan and / et Miscou Harbour – Bouée non lumineuse remplacée par une bouée lumineuse	5
*905 Plans: Baie des Chaleurs / Chaleur Bay: Côte sud / South Shore – Bouée à espar non lumineuse remplacée par une bouée à espar lumineuse.....	6
*906(P) Strait of Canso – Avis des changements proposés	6
*907(P) Strait of Canso – Feu à être supprimé	7
*908(P) Canso Harbour to / au Strait of Canso – Avis des changements proposés	7
*909(P) Cape Tormentine à / to West Point – Feux d'alignement à être supprimés	8
*910 Halifax Harbour: Bedford Basin – Balises de jour supprimées en permanence	8
*911 Caraquet Harbour, Baie de Shippegan and / et Miscou Harbour – Feu supprimé en permanence.....	8

PARTIE 2 – CORRECTIONS AUX CARTES 9

PARTIE 3 – CORRECTIONS AUX AIDES RADIO À LA NAVIGATION MARITIME 14

*912 Aides radio à la navigation maritime 2017 (Atlantique, Saint-Laurent, Grands Lacs, Lac Winnipeg, Arctique et Pacifique).....	14
--	----

PARTIE 4 – CORRECTIONS AUX INSTRUCTIONS ET AUX GUIDES NAUTIQUES 15

PARTIE 5 – CORRECTIONS AUX LIVRES DES FEUX, DES BOUÉES ET DES SIGNAUX DE BRUME 18

INDEX NUMÉRIQUE DES CARTES CANADIENNES EN CAUSE

No de la carte	Page	No de la carte	Page	No de la carte	Page
1203	9				
1221	9				
1234	9				
1430	5				
2123	9, 10				
2181	10				
3983	4				
4024	10				
4201	4, 8				
4236	10				
4302	6, 7				
4307	7				
4320	11				
4486	11				
4530	11				
4615	11				
4669	12				
4905	8				
4911	12				
4912	12				
4913	5, 8, 12				
4920	6, 12				
6430	12				
6434	13				
6435	13				

SERVICE HYDROGRAPHIQUE DU CANADA – AVIS AU SUJET DES ANNEXES GRAPHIQUES DES CARTES MARINES SHC

Les annexes graphiques en couleurs Web sont mises gratuitement à la disposition du navigateur. Étant donné la bonne qualité de la plupart des imprimantes, l'impression des annexes graphiques devrait être de bon niveau. Les annexes graphiques seront disponibles en temps réel et dans le monde entier.

Le SHC répondra volontiers à vos commentaires sur ce service que vous pourrez faire parvenir à chsinfo@dfo-mpo.gc.ca

SERVICE HYDROGRAPHIQUE DU CANADA – CORRECTIONS CUMULATIVES AUX CARTES

Le cumulatif des corrections cartographiques publié dans les *Avis aux navigateurs* est désormais accessible à <https://www.notmar.gc.ca/corrections-fr.php>

SERVICE HYDROGRAPHIQUE DU CANADA – DATES DE L'ÉDITION COURANTE DES CARTES

ÉDITIONS DES CARTES

Les trois termes définis ci-dessous sont utilisés pour indiquer le genre de publication.

CARTE NOUVELLE - "NEWCHT"

La première publication d'une carte marine canadienne couvrant une zone qui n'avait pas encore été représentée à l'échelle indiquée ou couvrant une zone différente de celle couverte par une carte existante.

NOUVELLE ÉDITION - "NEWEDT"

Nouvelle édition d'une carte existante, contenant des modifications essentielles pour la navigation en plus de celles signalées dans les *Avis aux navigateurs*, et annulant par conséquent les éditions en service.

RÉIMPRESSIONS

Un nouveau tirage de l'édition en vigueur d'une carte sur laquelle aucune modification importante pour la navigation n'a été incorporée à l'exception de celles diffusées préalablement dans les *Avis aux navigateurs*. Elle peut faire également l'objet de modifications provenant d'autres sources, mais qui ne sont pas considérées comme essentielles à la navigation. Les tirages antérieurs de la même édition restent toujours en vigueur.

Les dates de l'édition courante des cartes peuvent être consultées à www.chs-shc.gc.ca/charts-cartes/paper-papier/index-fra.asp

SERVICE HYDROGRAPHIQUE DU CANADA – CARTES DU TYPE IMPRESSION SUR DEMANDE - UTILISATION ET SOINS À APPORTER

Contexte

Le Service hydrographique du Canada (SHC) met à la disposition du public des cartes marines comme moyen d'assurer une navigation sécuritaire tout en considérant les impératifs financiers. Par conséquent, le SHC poursuit l'extension de son portfolio de cartes à impression sur demande (ISD). Ces cartes sont facilement reconnaissables à leur papier plus blanc et à l'écusson coloré du Service hydrographique du Canada. Cette nouvelle technologie permet au SHC d'imprimer ses cartes de manière plus efficace, tout en améliorant le contenu grâce à la rapidité avec laquelle on peut ajouter de nouvelles et importantes informations. La technologie ISD permet d'offrir aux clients des cartes mises à jour et sans le cumul de corrections manuelles, ni d'annexes graphiques collées. De plus, cette technologie permet d'éviter l'épuisement de stock que l'on peut connaître avec la méthode d'impression lithographique et les méthodes d'entreposage conventionnelles. En cas d'urgence nationale, le SHC peut répondre adéquatement aux demandes des autorités en fournissant les meilleures informations disponibles, et ce, en un minimum de temps.

Soins à apporter à votre carte ISD

Le SHC conseille vivement à ses clients de traiter les cartes ISD avec plus de soin que les cartes lithographiques conventionnelles. N'utilisez que des crayons à mine HB et exercez une pression modérée lors de l'inscription d'information sur les cartes ISD. Des tests ont révélés que l'utilisation d'une gomme à effacer particulière (de couleur dorée et de forme cubique) était plus efficace que tout autre produit. Cette gomme est également efficace sur les cartes marines imprimées selon le procédé lithographique.

SERVICE HYDROGRAPHIQUE DU CANADA, TRANSPORTS CANADA – SÉCURITÉ DE LA NAVIGATION - SÉVCM

Nous informons les navigateurs que le SÉVCM (ECDIS) pourrait ne pas afficher certains hauts-fonds lorsqu'il est utilisé en mode « affichage de base » ou « standard ». La planification de route et les alertes pour ces hauts-fonds pourraient ne pas s'activer. Afin d'assurer une navigation sécuritaire et afin d'obtenir la confirmation que la route planifiée est libre de tout danger, les navigateurs devraient effectuer une inspection visuelle de la route planifiée et de tout écart par rapport à cette dernière, à l'aide du SÉVCM (ECDIS) configuré de manière à afficher « toutes les données ». Nous déconseillons aux navigateurs de se fier uniquement à la fonction de vérification de croisière automatisée.

TRANSPORTS CANADA – RESTRICTION DE VITESSE - RIVIÈRES ST. CLAIR ET DÉTROIT

Depuis le 14 novembre 2012, la taille de la zone de restriction de vitesse actuellement en place conformément au Règlement sur la sécurité de la navigation dans les rivières St. Clair et Détroit entre le feu de la rivière Détroit et le feu de l'île aux Pêches est réduite en déplaçant l'extrémité sud de la zone de restriction de vitesse de son emplacement actuel au feu de la Rivière Détroit à un nouvel emplacement au feu N° D33 de la Pointe Bar. (Cet avis fait référence à l'avis précédemment publié en novembre 2012 portant le numéro *1103.)

PARC MARIN DU SAGUENAY–SAINT-LAURENT ET EAUX AVOISINANTES – PROTECTION DES BALEINES

La région du parc marin du Saguenay–Saint-Laurent et sa périphérie est reconnue pour la population résidente de bélugas, une espèce en voie de disparition, et la grande diversité de baleines qui y migrent, principalement entre avril et novembre, pour s'alimenter.

MESURES DE PROTECTION RÉGLEMENTAIRES

Toutes les espèces de baleines fréquentant le Saint-Laurent sont protégées en vertu du Règlement sur les mammifères marins, découlant de la Loi sur les pêches. Dans les limites du parc marin, des mesures spécifiques s'appliquent en vertu du Règlement sur les activités en mer dans le parc marin du Saguenay–Saint-Laurent, découlant de la Loi sur le parc marin du Saguenay–Saint-Laurent. Toute collision avec un mammifère marin à l'intérieur du parc marin doit obligatoirement être signalée sans délai à un garde de parc au 1-866-508-9888. Pour les collisions en dehors du parc marin ou pour toute autre situation concernant un mammifère marin mort ou en difficulté, contactez le réseau d'urgence au 1-877-722-5346 ou le canal 16.

Pour plus d'informations sur le parc marin du Saguenay–Saint-Laurent, voir la section 5C de l'*Édition annuelle des Avis aux navigateurs 2017*.

MESURES DE PROTECTION VOLONTAIRES

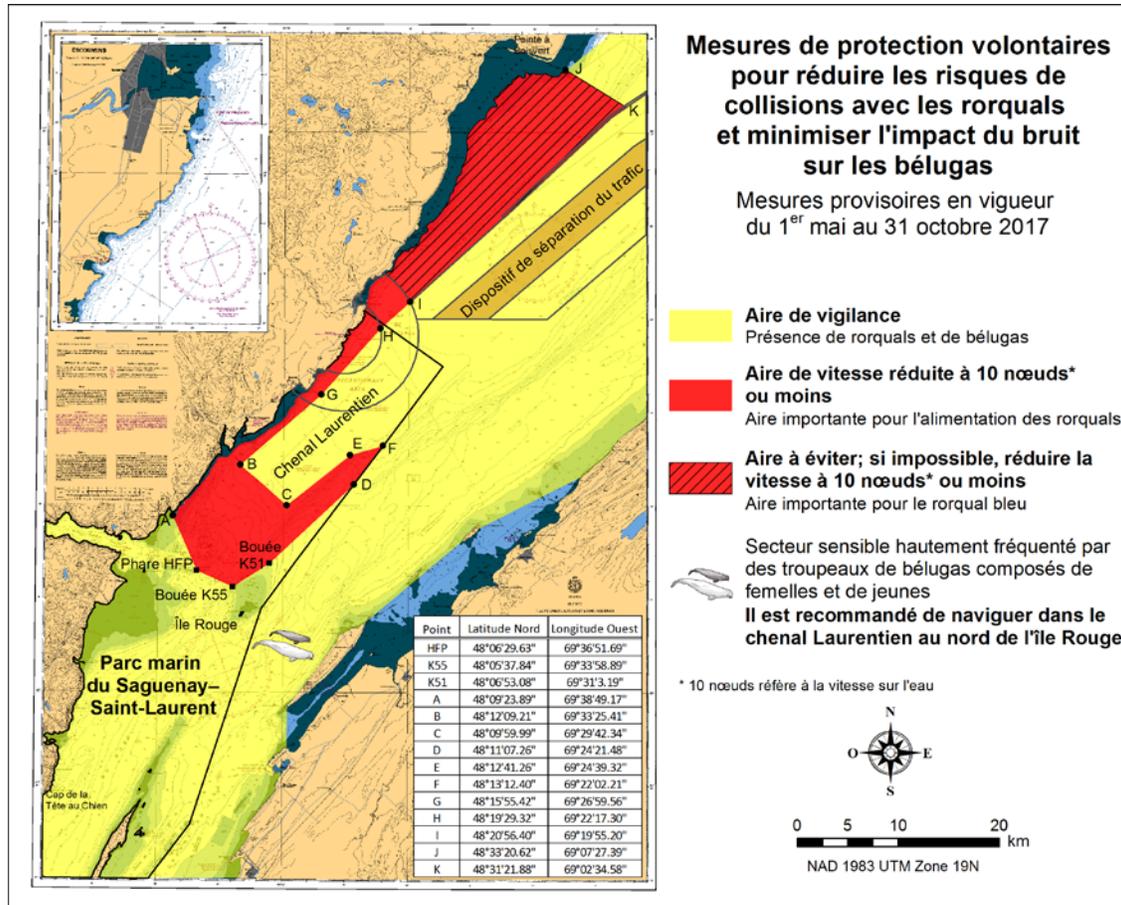
Mesures provisoires en vigueur du 1^{er} mai au 31 octobre 2017. Voir la carte ci-dessous.

Ces mesures sont applicables au passage des navires marchands et de croisière entre pointe à Boisvert et cap de la Tête au Chien pour prévenir les collisions avec les baleines. Ces mesures doivent être envisagées seulement lorsqu'elles ne causent aucun préjudice à la sécurité de la navigation.

Aire de vigilance (aire jaune) : Afin de réduire les risques de collisions avec les rorquals pouvant être présents dans l'ensemble de l'aire, une vigilance accrue des navigateurs dans ce secteur est essentielle. Il est recommandé de mettre en poste une vigie afin d'accroître les possibilités de voir les animaux et ainsi prendre les mesures d'évitement nécessaires. S'il n'est pas possible de contourner les rorquals, ralentir et attendre que les animaux soient à une distance de plus de 400 mètres (0.215 mille marin) avant de reprendre de la vitesse. La nuit, les animaux sont difficilement visibles : une prudence accrue est donc recommandée.

Aire de vitesse réduite à 10 nœuds ou moins (aire rouge) : Afin de réduire les risques de collisions avec des rorquals dans cette aire d'alimentation, il est recommandé de réduire la vitesse sur l'eau du navire à un maximum de 10 nœuds ou moins dans l'aire de vitesse réduite et de mettre en poste une vigie. Le passage dans le chenal Laurentien au nord de l'île Rouge est recommandé pour minimiser l'impact du bruit dans un secteur sensible, au sud de cette île, hautement fréquenté par les troupeaux de bélugas composés de femelles et de jeunes.

Aire à éviter (aire rouge hachurée) : Afin de réduire le bruit et les risques de collisions avec des orquaux, les navires devraient éviter de passer dans cette aire fortement utilisée par les orquaux bleus, une espèce en voie de disparition. Si le passage dans l'aire ne peut être évité, réduire la vitesse sur l'eau du navire à 10 nœuds ou moins.



SERVICE HYDROGRAPHIQUE DU CANADA – MODIFICATION AUX TABLES DES MARÉES ET DES COURANTS DU CANADA 2017 – VOLUME 3

Les navigateurs devraient remplacer les valeurs concernant Baie-Trinité, no d'index 2815, publiées dans les Tables des marées et des courants du Canada, Volume 3, Fleuve Saint-Laurent et fjord du Saguenay, page 64, avec la partie de la Table 3 annexée.

Le Service hydrographique du Canada de la région du Québec a été récemment informé d'une erreur dans l'édition 2017 des Tables des marées et des courants du Canada, Volume 3, Fleuve Saint-Laurent et fjord du Saguenay, page 64, no d'index 2815 BAIE-TRINITÉ.

Les navigateurs et utilisateurs sont priés de noter que les calculs des prédictions de marées pour le port secondaire de Baie-Trinité doivent être effectués **sur le port de référence de SEPT-ÎLES** plutôt que sur celui de Pointe-au-Père. La ligne présentant les informations du port secondaire de BAIE-TRINITÉ devrait se retrouver dans le bloc des stations sur SEPT-ÎLES.

Les prédictions des heures et des hauteurs des hautes et basses mers sur le site Web des marées pour Baie-Trinité sont cependant correctes.

Insérer la nouvelle partie de la Table 3 qui est annexée dans la Partie 1 de cette édition mensuelle.

<https://www.notmar.gc.ca/publications/monthly-mensuel/images/ed052017-part1-tidal-information.pdf>

SERVICE HYDROGRAPHIQUE DU CANADA – MODIFICATION À CATALOGUE 2 : PACIFIC COAST/CÔTE PACIFIQUE

Le Service hydrographique du Canada a été récemment informé d'une erreur dans le catalogue des cartes marines suivante :

Catalogue 2 : Pacific Coast/Côte pacifique

Coller l'annexe graphique à Catalogue 2 : Pacific Coast/Côte pacifique qui est annexée dans la Partie 1 de cette édition mensuelle.

<https://www.notmar.gc.ca/publications/monthly-mensuel/images/ed072017-part1-catalogue2-patch.pdf>

GOLFE DU SAINT-LAURENT / GULF OF ST. LAWRENCE – RESTRICTION DE VITESSE DÛ À LA PRÉSENCE DES BALEINES NOIRES DE L'ATLANTIQUE NORD

Référence Carte : 4002

Afin de promouvoir la sécurité de navigation et la protection de l'environnement marin en raison de la présence accrue de baleines noires de l'Atlantique Nord dans le Golfe du Saint-Laurent, tous les navires d'une longueur de 65 pieds (19.8m) ou plus ont l'instruction de procéder à une vitesse sur le fond de 10.0 nœuds ou moins dans toutes les zones du Fleuve Saint-Laurent et le Golfe du Saint-Laurent entre les coordonnées suivantes: [47° 10' N 062° 00' W](#); [47° 10' N 065° 00' W](#); [50° 20' N 065° 00' W](#); [50° 20' N 062° 00' W](#).

Un navire qui ne respecte pas cette restriction de vitesse pourrait faire face à des mesures d'application conformément à la section 7 du *Règlement sur les abordages*.

Veillez rapporter toutes les observations de baleines vivantes, mortes ou blessées à la Garde côtière canadienne sur la voie 16 VHF ou en composant le 1-866-567-6277 (Marine Animal Response Society) ou le 1-877-722-5346 (Réseau québécois d'urgences pour les mammifères marins). L'utilisation de l'application « Whale Alert » (<http://www.whalealert.org/>) est également encouragée afin de signaler les observations de baleines. (Veillez noter que les instructions de téléchargement sont en anglais, mais que l'application est disponible en français.)

(AVNAV M1717/17, Q1189/17)

***901 SERVICE HYDROGRAPHIQUE DU CANADA – CARTES MARINES**

CARTES	TITRE & MATIÈRES	ÉCHELLE	DATE D'ÉDITION	CAT#	PRIX
Cartes nouvelles					
3983	Caamaño Sound to/à Principe Channel	1:40 000	26-MAI-2017	2	20.00
Nouvelles éditions					
4201	Halifax Harbour: Bedford Basin	1:10 000	25-AOÛT-2017	1	20.00

***902 SERVICE HYDROGRAPHIQUE DU CANADA – CARTES MARINES ÉLECTRONIQUES MATRICIELLES (BSB V3)**

CARTES	TITRE & MATIÈRES	ÉCHELLE	DATE D'ÉDITION
Cartes nouvelles			
RM-7739	James Ross Strait	1:80 000	26-FÉVR-2016
Nouvelles éditions			
RM-1220	Baie des Sept-Îles	1:25 000	24-MARS-2017
RM-1436	Whaleback Shoal to/au Summerland Group	1:25 000	17-MARS-2017
RM-2043	LOWER NIAGARA RIVER AND APPROACHES / ET LES APPROCHES	1:20 000	29-MAI-2015
RM-2310	Caribou Island to/à Michipicoten Island	1:97 280	29-MAI-2015
RM-2318	Heron Bay	1:12 161	29-MAI-2015
RM-3598	Cape Scott to Cape Calvert	1:74 490	11-NOV-2016
RM-3625	Scott Islands	1:80 000	21-OCT-2016
RM-3726	Laredo Sound and Approaches	1:72 217	07-OCT-2016
RM-3741	Otter Passage to Bonilla Island	1:72 860	09-SEPT-2016
RM-3957	Approaches to/Approches à Prince Rupert Harbour	1:40 000	07-OCT-2016
RM-4276	Little Bras D'or	1:5 000	24-FÉVR-2017
RM-4363	Cape Smoky to / à St Paul Island	1:75 000	24-FÉVR-2017
RM-5049	Davis Inlet to / aux Seniartlit Islands	1:60 000	25-NOV-2016
RM-6209	Brereton Lake	1:7 200	29-MAI-2015
RM-6267	Grindstone Point to/à Berens River	1:125 000	29-MAI-2015
RM-7527	Erebus and Terror Bay and/et Radstock Bay	1:50 000	29-AVR-2016
RM-7569	Barrow Strait and/et Wellington Channel	1:300 000	17-MARS-2017

***903 LAC SAINT-LOUIS – BOUÉES NON LUMINEUSES PRIVÉES ENLEVÉES EN PERMANENCE**

Référence Carte : 1430

Les bouées non lumineuses privées suivantes ont été enlevées en permanence :

La bouée non lumineuse privée Marina Sainte-Anne PRIV (LF 11559) (45° 24' 06.5"N 073° 56' 57.0"W)

La bouée non lumineuse privée Marina Sainte-Anne PRIV (LF 11560) (45° 24' 06.3"N 073° 56' 54.9"W)

(Q2017-029, 030)

***904 CARAQUET HARBOUR, BAIE DE SHIPPEGAN AND / ET MISCOU HARBOUR – BOUÉE NON LUMINEUSE REMPLACÉE PAR UNE BOUÉE LUMINEUSE**

Référence Carte : 4913

Fox Dens Gully - Bouée TK5 (LF 6262.1) (47° 53' 06.6"N 064° 29' 58.5"W) est remplacée par

Fox Dens Gully – Bouée lumineuse TK5 (LF 1262.12) (47° 53' 05.7"N 064° 29' 58.5"W)

(G2017-089, 090)

***905 PLANS: BAIE DES CHALEURS / CHALEUR BAY: CÔTE SUD / SOUTH SHORE – BOUÉE À ESPAR NON LUMINEUSE REMPLACÉE PAR UNE BOUÉE À ESPAR LUMINEUSE**

Référence Carte : 4920

Shippegan Gully - Bouée TJ8 (LF 6248.151) (47° 43' 00.7"N 064° 39' 44.7"W) est remplacée par
Shippegan Gully, Sud – Bouée lumineuse TJ8 (LF 1248.151) (47° 42' 58.7"N 064° 39' 47.6"W)
(G2017-087, 088, 093)

***906(P) STRAIT OF CANSO – AVIS DES CHANGEMENTS PROPOSÉS**

Référence Carte : 4302

La Garde côtière canadienne se propose les changements de façon permanente pour les aides à la navigation suivantes :

N° LDF	Nom de l'aide	Position	Changements proposés
689.3	Eddy Point – alignement antérieur	45 31 12.2 061 15 07.4	Changer la couleur du feu de jaune à vert. Enlever le feu indicateur.
689.4	Eddy Point – alignement postérieur	124°51' 361m du feu antérieur.	Changer la couleur du feu de jaune à vert. Enlever le feu indicateur.
690.3	Middle Melford – alignement antérieur	45 32 21.7 061 18 53.2	Changer la couleur du feu de jaune à vert.
690.4	Middle Melford – alignement postérieur	268°05' 92.4m du feu antérieur.	Changer la couleur du feu de jaune à vert.
694.4	Cahil Rock – alignement antérieur	45 34 13.2 061 21 17.5	Changer la couleur du feu de jaune à vert. Enlever le feu indicateur.
694.5	Cahil Rock – alignement postérieur	304°46' 176.1m du feu antérieur.	Changer la couleur du feu de jaune à vert. Enlever le feu indicateur.
701	Balache Point – alignement antérieur	45 38 57.7 061 24 59.4	Changer la couleur du feu de jaune à rouge.
702	Balache Point – alignement postérieur	131°30' 219.8m du feu antérieur.	Changer la couleur du feu de jaune à rouge.
704	Janvrin Island – alignement antérieur	45 32 31.3 061 12 01.6	Changer le feu de « Fonctionne de nuit seulement. » à « En opération 24 h. »
704.1	Janvrin Island – alignement postérieur	088°10' 300.2m du feu antérieur.	Changer le feu de « Fonctionne de nuit seulement. » à « En opération 24 h. »

Tous les navigateurs et toutes les personnes intéressées sont priées de présenter leurs observations dans les trois mois suivant la date de publication du présent Avis, à

Surintendant, Renee Pope
Aides à la navigation et Voies navigables
Garde côtière canadienne
Case postale 5667
St. John's, NL, A1C 5X1
Téléphone : (709) 772-2800
Courriel : renee.pope@dfo-mpo.gc.ca

Elles devront exposer les faits sur lesquels se fondent leurs objections et donner à l'appui les renseignements ayant trait à la sécurité, au commerce et aux biens publics.

(G2017-095)

***907(P) STRAIT OF CANSO – FEU À ÊTRE SUPPRIMÉ**

Référence Carte : 4302

La Garde côtière canadienne se propose de supprimer en permanence l'aide à la navigation suivante :

Bear Head – Feu de direction (LF 690) (45° 32' 53.8"N 061° 17' 17.6"W)

Tous les navigateurs et toutes les personnes intéressées sont priées de présenter leurs observations dans les trois mois suivant la date de publication du présent Avis, à

Surintendant, Renee Pope
Aides à la navigation et Voies navigables
Garde côtière canadienne
Case postale 5667
St. John's, NL, A1C 5X1
Téléphone : (709) 772-2800
Courriel : renee.pope@dfo-mpo.gc.ca

Elles devront exposer les faits sur lesquels se fondent leurs objections et donner à l'appui les renseignements ayant trait à la sécurité, au commerce et au bien public.

(G2017-094P)

***908(P) CANSO HARBOUR TO / AU STRAIT OF CANSO – AVIS DES CHANGEMENTS PROPOSÉS**

Référence Carte : 4307

La Garde côtière canadienne se propose les changements de façon permanente pour les aides à la navigation suivantes :

N° LDF	Nom de l'aide	Position	Changements proposés
687.2	Chedabucto Bay - Bouée à cloche lumineuse C7	45 28 07.2 061 10 49.8	Enlever la cloche. La bouée et le feu demeureront en place.
687.3	Chedabucto Bay - Bouée à cloche lumineuse C8	45 28 42.3 061 09 55.6	Enlever la cloche. La bouée et le feu demeureront en place.

Tous les navigateurs et toutes les personnes intéressées sont priées de présenter leurs observations dans les trois mois suivant la date de publication du présent Avis, à

Surintendant, Renee Pope
Aides à la navigation et Voies navigables
Garde côtière canadienne
Case postale 5667
St. John's, NL, A1C 5X1
Téléphone : (709) 772-2800
Courriel : renee.pope@dfo-mpo.gc.ca

Elles devront exposer les faits sur lesquels se fondent leurs objections et donner à l'appui les renseignements ayant trait à la sécurité, au commerce et aux biens publics.

(G2017-095)

***909(P) CAPE TORMENTINE À / TO WEST POINT – FEUX D'ALIGNEMENT À ÊTRE SUPPRIMÉS**

Référence Carte : 4905

La Garde côtière canadienne se propose de supprimer en permanence les aides à la navigation suivantes :

Le feu antérieur de l'alignement Chockpish (LF 1127.5) (46° 34' 58.7"N 064° 43' 21.5"W)

Le feu postérieur de l'alignement Chockpish (LF 1127.6) (271°02' 109.5m du feu antérieur)

Tous les navigateurs et toutes les personnes intéressées sont priées de présenter leurs observations dans les trois mois suivant la date de publication du présent Avis, à

Surintendant, Renee Pope
Aides à la navigation et Voies navigables
Garde côtière canadienne
Case postale 5667
St. John's, NL, A1C 5X1
Téléphone : (709) 772-2800
Courriel : renee.pope@dfo-mpo.gc.ca

Elles devront exposer les faits sur lesquels se fondent leurs objections et donner à l'appui les renseignements ayant trait à la sécurité, au commerce et aux biens publics.

(G2017-096P, 097P)

***910 HALIFAX HARBOUR: BEDFORD BASIN – BALISES DE JOUR SUPPRIMÉES EN PERMANENCE**

Référence : Avis 509(P)/13 est annulé (Carte 4201).

(F2016-060)

***911 CARAQUET HARBOUR, BAIE DE SHIPPEGAN AND / ET MISCOU HARBOUR – FEU SUPPRIMÉ EN PERMANENCE**

Référence : Avis 111(P)/17 est annulé (Carte 4913).

(G2017-082)

1203 - Tadoussac - Nouvelle édition - 17-JUIN-2011 - NAD 1983

15-SEPT-2017

LNMD. 21-JUIL-2017

Porter une bouée cylindrique d'obstacle privée lumineuse blanc et orange 48°08'19.3"N 069°42'53.0"W
FI Y, Priv
(Voir la Carte n° 1, Qs)
Cet avis touche la Carte Électronique de Navigation: CA379232, CA479053, CA579054
(Q2017032) LF(1782.5) MPO(6409698-01)

1221 - Pointe de Moisie à/to Île du Grand Caoui - Nouvelle édition - 27-FÉVR-2015 - NAD 1983

22-SEPT-2017

LNMD. 16-SEPT-2016

Rayer Constr (2014) vis-à-vis la jetée 50°10'07.0"N 066°28'10.0"W
(Voir la Carte n° 1, F32)
Cet avis touche la Carte Électronique de Navigation: CA379028
MPO(6409227-01)

Modifier la jetée en construction par une jetée joignant 50°10'01.2"N 066°27'56.6"W
(Voir la Carte n° 1, F14, F32) 50°10'05.4"N 066°28'15.1"W
et 50°09'50.5"N 066°28'32.4"W
Cet avis touche la Carte Électronique de Navigation: CA379028
MPO(6409227-02)

29-SEPT-2017

LNMD. 22-SEPT-2017

Porter une roche qui couvre et découvre 50°08'20.8"N 066°29'47.7"W
(Voir la Carte n° 1, K11)
Cet avis touche la Carte Électronique de Navigation: CA379028
MPO(6409682-01)

1234 - Saint-Siméon - Nouvelle édition - 04-NOV-2011 - NAD 1983

22-SEPT-2017

LNMD. 06-JANV-2017

Rayer la profondeur de 7 mètres 1 décimètre 47°50'26.4"N 069°52'21.4"W
(Voir la Carte n° 1, I10)
Cet avis touche la Carte Électronique de Navigation: CA579033
MPO(6409692-01)

Porter une profondeur de 6 mètres 7 décimètres 47°50'26.4"N 069°52'21.4"W
(Voir la Carte n° 1, I10)
Cet avis touche la Carte Électronique de Navigation: CA579033
MPO(6409692-02)

Porter une sonde découvrante de 0 mètre 1 décimètre 47°50'28.3"N 069°52'24.0"W
(Voir la Carte n° 1, I15)
Cet avis touche la Carte Électronique de Navigation: CA579033
MPO(6409692-03)

2123 - Pelee Passage to/à la Detroit River - Nouvelle édition - 27-JANV-2006 - NAD 1983

01-SEPT-2017

LNMD. 10-MARS-2017

Porter une bouée cylindrique bleue, rouge et bleue, lumineuse FI 6s 41°44'50.0"N 083°02'00.0"W
(Voir la Carte n° 1, Q21)
Cet avis touche la Carte Électronique de Navigation: CA373089
MPO(6604335-01)

Remplacer la profondeur au-dessus du caisson de 3,8 m par 3,0 m 42°01'23.4"N 082°36'01.9"W
(Voir la Carte n° 1, L43)
Cet avis touche la Carte Électronique de Navigation: CA373089, CA573315
MPO(6604335-02)

AVIS AUX NAVIGATEURS
ÉDITION MENSUELLE DE L'EST 09/2017
PARTIE 2 – CORRECTIONS AUX CARTES

Remplacer le brise-lames par un brise-lames en ruine, "Ru" entre 42°01'29.0"N 082°36'10.8"W
(Voir la Carte n° 1, F33) et 42°01'26.4"N 082°36'10.9"W
Cet avis touche la Carte Électronique de Navigation: CA373089, CA573315
MPO(6604335-05)

2181 - Leamington - Nouvelle édition - 11-MAI-2007 - NAD 1983

01-SEPT-2017

LNMD. 10-MARS-2017

Remplacer la profondeur au-dessus du caisson de 3,3 m par 3,0 m 42°01'23.4"N 082°36'01.9"W
(Voir la Carte n° 1, L43)
Cet avis touche la Carte Électronique de Navigation: CA373089, CA573315
MPO(6604335-02)

Rayer la profondeur de 4,3 m 42°01'28.0"N 082°36'09.1"W
(Voir la Carte n° 1, I10)
Cet avis touche la Carte Électronique de Navigation: CA573315
MPO(6604335-03)

Porter une profondeur de 1,5 m 42°01'28.1"N 082°36'09.2"W
(Voir la Carte n° 1, I10)
Cet avis touche la Carte Électronique de Navigation: CA573315
MPO(6604335-04)

Remplacer le brise-lames par un brise-lames en ruine, "Ru" avec profondeur au-dessus de 1,3 m joignant 42°01'25.9"N 082°36'11.5"W
(Voir la Carte n° 1, F33) 42°01'25.9"N 082°36'11.1"W
42°01'28.7"N 082°36'10.8"W
et 42°01'28.7"N 082°36'11.2"W
Cet avis touche la Carte Électronique de Navigation: CA373089, CA573315
MPO(6604335-05)

Porter une profondeur de 2,4 m 42°01'25.1"N 082°36'04.0"W
(Voir la Carte n° 1, I10)
Cet avis touche la Carte Électronique de Navigation: CA573315
MPO(6604335-06)

Rayer la profondeur de 4,8 m 42°01'24.9"N 082°36'03.8"W
(Voir la Carte n° 1, I10)
Cet avis touche la Carte Électronique de Navigation: CA573315
MPO(6604335-07)

4024 - Baie des Chaleurs/Chaleur Bay aux/to Îles de la Madeleine - Nouvelle édition - 06-MARS-2015 - NAD 1983

29-SEPT-2017

LNMD. 04-AOÛT-2017

Rayer le feu Iso 47°49'10.0"N 064°45'15.5"W
(Voir la Carte n° 1, P1)
Cet avis touche la Carte Électronique de Navigation: CA279075, CA376187, CA476275
(G2017082) LF(1306) MPO(6308046-01)

4236 - Taylors Head to / à Shut-in Island - Nouvelle édition - 13-JUIL-2001 - NAD 1983

15-SEPT-2017

LNMD. 11-AOÛT-2017

Coller l'annexe graphique 44°45'00.0"N 063°10'00.0"W
Télécharger l'annexe graphique - ftp://ftp.dfo-mpo.gc.ca/patches/4236_Petpeswick_Patch.pdf
Cet avis touche la Carte Électronique de Navigation: CA376083
MPO(6308031-01)

4320 - Egg Island to / à West Ironbound Island - Nouvelle édition - 26-SEPT-1997 - NAD 1983

15-SEPT-2017

LNMD. 28-JUIL-2017

Remplacer	la profondeur de 3 brasses par une profondeur de 2 brasses, 1 pied (Voir la Carte n° 1, I10)	44°42'48.6"N 063°10'14.3"W MPO(6308031-02)
Rayer	la profondeur de 2 brasses (Voir la Carte n° 1, I10)	44°43'12.8"N 063°10'08.6"W MPO(6308031-03)
Remplacer	la profondeur de 1 brasse par une profondeur de 0 brasse, 5 pieds (Voir la Carte n° 1, I10)	44°40'49.5"N 063°10'34.8"W MPO(6308031-04)
Porter	une profondeur de 0 brasse, 3 pieds (Voir la Carte n° 1, I10)	44°41'02.1"N 063°14'07.3"W MPO(6308031-05)
Rayer	la profondeur de 1 brasse (Voir la Carte n° 1, I10)	44°41'05.8"N 063°14'16.5"W MPO(6308031-06)
Rayer	la profondeur de 3 brasses (Voir la Carte n° 1, I10)	44°43'56.7"N 063°09'28.9"W MPO(6308031-07)
Porter	une profondeur de 0 brasse, 5 pieds (Voir la Carte n° 1, I10)	44°44'01.7"N 063°09'23.1"W MPO(6308031-08)
Remplacer	la profondeur de 5 brasses par une profondeur de 11 brasses (Voir la Carte n° 1, I10)	44°46'04.9"N 063°09'18.7"W MPO(6308031-09)

4486 - Baie des Chaleurs / Chaleur Bay - Nouvelle édition - 19-FÉVR-1999 - NAD 1983

29-SEPT-2017

LNMD. 04-AOÛT-2017

Rayer	le feu Iso (Voir la Carte n° 1, P1) Cet avis touche la Carte Électronique de Navigation: CA279075, CA376187, CA476275 (G2017082) LF(1306) MPO(6308046-01)	47°49'10.0"N 064°45'15.5"W
-------	--	----------------------------

4530 - Hamilton Sound: Eastern Portion / Partie-est - Nouvelle édition - 15-MARS-2002 - NAD 1983

15-SEPT-2017

LNMD. 25-AOÛT-2017

Porter	SUR CERTAINS EXEMPLAIRES une route de traversier (Voir la Carte n° 1, M50)	entre 49°34'10.4"N 054°18'15.1"W et 49°34'12.0"N 054°18'26.6"W MPO(6308059-01)
--------	--	--

4615 - Harbours in Placentia Bay / Havres dans Placentia Bay: Petit forte to / à Broad Cove Head - Nouvelle édition - 20-AOÛT-1999 - NAD 1983

29-SEPT-2017

LNMD. 04-MARS-2011

Déplacer	la bouée espar de tribord lumineuse rouge FI R, marquée PJP2 (Voir la Carte n° 1, Qf)	de 47°23'34.6"N 054°51'10.5"W à 47°23'33.5"N 054°51'07.2"W (N2017032) LF(55.19) MPO(6308037-01)
----------	--	---

4669 - Red Bay - Nouvelle édition - 06-DÉC-2002 - NAD 1983

01-SEPT-2017

LNMD. 25-AVR-2014

Rayer le câble aérien avec une hauteur libre de 3.8 mètres
(Voir la Carte n° 1, D27)

entre 51°43'58.1"N 056°26'16.0"W
et 51°43'57.8"N 056°26'07.6"W
MPO(6308039-01)

4911 - Entrée à / Entrance to Miramichi River - Nouvelle édition - 27-JANV-2006 - NAD 1983

29-SEPT-2017

LNMD. 25-AOÛT-2017

Modifier 6.2 mètres (2010) pour lire 5.5 mètres (2017) vis-à-vis la note
ATTENTION et 6.2 mètres (2010) pour lire 5.5 mètres (2017) vis-à-vis la
note CAUTION
Cet avis touche la Carte Électronique de Navigation: CA476133

47°03'21.0"N 064°55'03.0"W

MPO(6308051-01)

4912 - Miramichi - Nouvelle édition - 27-JANV-2006 - NAD 1983

29-SEPT-2017

LNMD. 09-SEPT-2016

Modifier 6.2 mètres (2010) pour lire 5.5 mètres (2017) vis-à-vis la note
ATTENTION et 6.2 mètres (2010) pour lire 5.5 mètres (2017) vis-à-vis la
note CAUTION
Cet avis touche la Carte Électronique de Navigation: CA476125

47°10'50.0"N 065°10'42.0"W

MPO(6308051-02)

4913 - Caraquet Harbour, Baie de Shippegan and / et Miscou Harbour - Carte nouvelle - 07-AOÛT-1992 - NAD 1983

29-SEPT-2017

LNMD. 04-AOÛT-2017

Rayer le feu Iso 4s11m10M
(Voir la Carte n° 1, P16)

47°49'10.3"N 064°45'16.0"W

Cet avis touche la Carte Électronique de Navigation: CA279075, CA376187, CA476275

(G2017082) LF(1306) MPO(6308046-01)

4920 - Shippegan Harbour - Nouvelle édition - 29-JUIL-2005 - NAD 1983

01-SEPT-2017

LNMD. 04-AOÛT-2017

Déplacer la bouée conique de tribord rouge, marquée TJ28
(Voir la Carte n° 1, Qf)
Cet avis touche la Carte Électronique de Navigation: CA576269

de 47°43'26.1"N 064°40'01.6"W
à 47°43'25.7"N 064°40'02.6"W

(G2017078) MPO(6308028-01)

Modifier la bouée conique de tribord rouge, marquée TJ28 pour lire la bouée
conique de tribord rouge, marquée TJ26
(Voir la Carte n° 1, Qf)
Cet avis touche la Carte Électronique de Navigation: CA576269

47°43'25.7"N 064°40'02.6"W

(G2017078) MPO(6308028-02)

6430 - East Channel, Kilometre/Kilomètre 1645 - 1710 - Nouvelle édition - 27-FÉVR-2009 - NAD 1983

01-SEPT-2017

Rayer la bouée cylindrique de bifurcation de bâbord verte, rouge et verte
(Voir la Carte n° 1, Qj)

69°00'02.0"N 134°39'13.7"W

(A2017017) MPO(6604312-01)

Porter une bouée cylindrique de bâbord, verte
(Voir la Carte n° 1, Qg)

69°00'00.6"N 134°39'01.8"W

(A2017017) MPO(6604312-02)

6434 - Reindeer Channel, Tununuk Point to à Shallow Bay - Nouvelle édition - 27-FÉVR-2009 - NAD 1983
01-SEPT-2017

Rayer	la bouée cylindrique de bifurcation de bâbord verte, rouge et verte (Voir la Carte n° 1, Qj)	69°00'02.0"N 134°39'13.7"W (A2017017) MPO(6604312-01)
Porter	une bouée cylindrique de bâbord, verte (Voir la Carte n° 1, Qg)	69°00'00.6"N 134°39'01.8"W (A2017017) MPO(6604312-02)

6435 - Middle Channel, Tununuk Point to à Mackenzie Bay Kilometre 1670 / Kilometre 1730 - Nouvelle édition - 24-JUIL-2009 - NAD 1983
01-SEPT-2017

Rayer	la bouée cylindrique de bifurcation de bâbord verte, rouge et verte (Voir la Carte n° 1, Qj)	69°00'02.0"N 134°39'13.7"W (A2017017) MPO(6604312-01)
Porter	une bouée cylindrique de bâbord, verte (Voir la Carte n° 1, Qg)	69°00'00.6"N 134°39'01.8"W (A2017017) MPO(6604312-02)

*912 AIDES RADIO À LA NAVIGATION MARITIME 2017 (ATLANTIQUE, SAINT-LAURENT, GRANDS LACS, LAC WINNIPEG, ARCTIQUE ET PACIFIQUE)

PARTIE 2 - Page 80

MODIFIER LE TABLEAU SUIVANT :

Tableau 2-7- SCTM Les Escoumins/VCF - Communications navire/terre

Sites situés à	Voies	Fréquences		Remarques
		d'émission	de réception	
Rivière-au-Renard 49°00'25"N 064°24'00"W	C16			Service de radiogoniométrie par VHF disponible. C27, 2118 et 2206 : Il est possible, sur cette fréquence, de raccorder les navires directement au réseau téléphonique commercial de terre.
	C27		2182 2118 2206	
Cap des Rosiers 48°51'39"N 064°12'40"W		2182J3E 2514J3E 2582J3E		

ARC 403 — Arctique de l'Ouest, première édition, 2011 —

Chapitre 1 — Après le paragraphe 46

Insérer : 46.1 Les navigateurs sont prévenus qu'en raison de l'environnement changeant de Simpson Point, des bancs de sable se forment et pourraient entraîner le déplacement de la pointe; on peut trouver des profondeurs moindres que celles indiquées sur la carte.

(C2017-007.01)

Chapitre 1 — Attenant au paragraphe 46.1, ajouter un pictogramme d'avertissement.

(C2017-007.02)

ATL 104 — Cape North à Cape Canso (y compris Bras d'Or Lake), deuxième édition, 2010 —

Chapitre 1 — Supprimer le paragraphe 87

Remplacer par : 87 Deux brise-lames enrochés protègent l'entrée de Glace Bay Harbour. Un **feu** (773.5), reposant sur un mât portant une marque de jour verte, blanche et noire, est placé sur l'extrémité du brise-lames Sud. Un deuxième **feu** (774), reposant sur un mât portant une marque de jour rouge et blanche, est placé sur l'extrémité du brise-lames Nord. En deçà de l'entrée, du côté Nord du havre, un troisième brise-lames, d'une longueur de 85 m, déborde le **quai** public d'une longueur de 385 m. Le côté Sud du havre est frangé d'un nombre de quais aux descriptions variées, ainsi que d'une **rampe de mise à l'eau**.

(A2017-004.7)

Chapitre 1 — Après le paragraphe 99

Insérer : 99.1 Une *zone de protection marine (ZPM)* a été établie et s'articule autour du **banc de Sainte-Anne**. De forme irrégulière, la ZPM du banc de Sainte-Anne s'allonge sur quelque 50 milles à l'ENE de Scatarie Island. Pour obtenir de plus amples renseignements, ainsi que sur les directives d'utilisation du territoire, veuillez consulter le site Web de *Pêches et Océans Canada* à www.dfo-mpo.gc.ca.

(A2017-004.8)

Chapitre 1 — Attenant au paragraphe 99.1, ajouter un pictogramme d'avertissement.

(A2017-004.10)

Chapitre 1 — Paragraphe 136, dernière ligne

Ajouter : La **bouée** lumineuse cardinale Sud (739), marquée « NHA », est mouillée à courte distance au Sud de Black Breaker Rock.

(A2017-004.12)

Chapitre 1 — Paragraphe 137, dernière ligne

Ajouter : La **bouée** lumineuse de mi-chenal (741), marquée « NH »,
est mouillée à 0,7 mille au SE de l'entrée de l'anse.

(A2017-004.13)

Chapitre 2 — Paragraphe 108

Supprimer : 150 pieds (46 m)

Remplacer par : 141 pieds (43 m)

(A2017-004.11)

INDEX — Après « St. Andrews Channel, C3/P67 »

Insérer : Sainte-Anne, banc de, C1/P99.1

(A2017-004.9)

ATL 105 — Cape Canso à Cape Sable (y compris l'île de Sable), deuxième édition, 2014 —

Chapitre 1 — Paragraphe 61

Supprimer : « Un **cornet de brume** (662.5) ... Bluff Point. »

Remplacer par : Un **cornet de brume** (662.5), actionné à distance au moyen
de la radio VHF, émet un son toutes les 20 secondes depuis
Bluff Point. Les navigateurs qui désirent faire fonctionner
le cornet de brume peuvent l'actionner en appuyant cinq
fois sur le déclic du microphone radio dans une fenêtre de
cinq secondes sur la voie VHF 65A (156,275 MHz). Le
cornet de brume restera en fonction pour une période de
30 minutes et il peut être actionné de nouveau au besoin.

(A2017-005.6)

ATL 108 — Golfe du Saint-Laurent (partie Sud-Ouest), première édition, 2006 —

Chapitre 1 — Paragraphe 47

Supprimer : 150 pieds (46 m)

Remplacer par : 141 pieds (43 m)

(A2017-008.24)

Chapitre 2 — Aux environs du paragraphe 101

Annuler le diagramme **L'ÉTANG-DU-NORD** et le remplacer par le nouveau diagramme **L'ÉTANG-DU-NORD** qui
est annexé dans la **Partie 4** de cette édition mensuelle.

<https://www.notmar.gc.ca/publications/monthly-mensuel/images/ed092017-part4-atl108-etangdunord-2017-09-14.pdf>

(Q2017-021.1)

Chapitre 4 — Paragraphe 82

Supprimer : « La **bouée** lumineuse à cloche ... l'entrée du goulet. »

Remplacer par : La **bouée** lumineuse à cloche de mi-chenal (1248),
marquée « TJ », est mouillée à quelque 1,2 mille au
SSE de l'entrée du goulet; elle est équipée d'un
racon (• —).

(A2017-008.25)

CEN 302 — Lac Ontario, première édition, 1996 —

Chapitre 1 — Après le paragraphe 250

Insérer : ^{250.1} Un **émissaire sous-marin** s'allonge en direction Sud, puis vers le SE, depuis l'usine de traitement d'eau qui est située à courte distance à l'Est de la rampe décrite précédemment.

(C2017-006.01)

Chapitre 1 — Attenant au paragraphe 250.1, ajouter un pictogramme d'avertissement.

(C2017-006.02)

PARTIE 5 – CORRECTIONS AUX LIVRES DES FEUX, DES BOUÉES ET DES SIGNAUX DE BRUME

Les modifications sont surlignées en **jaune**.

No.	Nom	Position ---- Latitude N. Longitude W.	Caractéristiques du feu	Hauteur focale en m. au- dessus de l'eau	Portée Nomi- nale	Description ---- Hauteur en mètres au-dessus du sol	Remarques ---- Signaux de brume
-----	-----	---	----------------------------	---	-------------------------	--	---------------------------------------

TERRE-NEUVE

8.6 H0435.5	O'Donnells, feu du quai	47 04 06.0 053 34 18.0	FI R 4s	2	Mât.	À longueur d'année. Carte:4843 Éd. 09/17 (N17-029)
55.19	Parkers Cove – Bouée lumineuse PJP2	47 23 33.5 054 51 07.2	FI R 4s	Espar rouge, marquée "PJP2".	À longueur d'année. Carte:4615 Éd. 09/17 (N17-032)
323.521	Tom Gears Run – Bouée lumineuse NT4	56 06 59.0 061 13 37.2	FI R 4s	Espar rouge, marquée "NT4".	Saisonnier. Carte:5049 Éd. 09/17 (N17-034)
442.9	Brandishes – Bouée lumineuse J7	48 37 14.7 053 24 56.1	Q G 1s	Verte, marquée "J7".	Saisonnier. Carte:4854 Éd. 09/17 (N17-033)

ATLANTIQUE

8.1	Gannet Rock, feu Nord	44 30 38.0 066 46 53.6	Oc W 3s	12.9	11	Mât de révérence. 12.9	Lum. 2 s; obs. 1 s. Visible de 58° à 348° par l'Est, le Sud et l'Ouest. À longueur d'année. Carte:4340 Éd. 09/17 (F17-010, 028)
8.2	Gannet Rock, feu Sud	44 30 37.2 066 46 53.7	Oc W 3s	13.6	11	Mât de révérence. 13.6	Lum. 2 s; obs. 1 s. Visible de 193° à 164° par l'Ouest, le Nord et l'Est. À longueur d'année. Carte:4340 Éd. 09/17 (F17-011, 029)
557	Seaview Point – Bouée lumineuse H39	44 40 37.6 063 37 14.0	FI G 4s	Espar verte, marquée "H39".	À longueur d'année. Carte:4201 Éd. 09/17 (F02-075)
881.3 H1223	Little Judique Harbour, quai - Feu à secteurs	Près de l'extrémité du brise-lames Ouest. 45 57 28.9 061 31 37.2	F R W G	8.2	7 Tour à claire-voie triangulaire , partie inférieure fermée, marque de jour rectangulaire rouge et blanche. 6.9	Rouge de 077° à 121°; blanc de 121° à 123°; vert de 123° à 161°. Le secteur blanc indique la route à suivre. Saisonnier. Carte:4448 Éd. 09/17 (G17-077)
1248.151	Shippegan Gully, Sud – Bouée lumineuse TJ8	47 42 58.7 064 39 47.6	FI R 4s	Espar rouge, marquée "TJ8".	Saisonnier. Carte:N/A Éd. 09/17 (G17-088, 093)

PARTIE 5 – CORRECTIONS AUX LIVRES DES FEUX, DES BOUÉES ET DES SIGNAUX DE BRUME

No.	Nom	Position ----- Latitude N. Longitude W.	Caractéristiques du feu	Hauteur focale en m. au- dessus de l'eau	Portée Nomi- nale	Description ----- Hauteur en mètres au-dessus du sol	Remarques ----- Signaux de brume
1253.1	Shippegan Gully – Bouée lumineuse TJ22	47 43 17.0 064 40 05.2	Q R 1s	Rouge, marquée "TJ22".	(Espar d'hiver.) Saisonnier. Carte:N/A Éd. 09/17 (G17-085)
1262.12	Fox Dens Gully – Bouée lumineuse TK5	À l'intérieur de l'entrée du goulet. 47 53 05.7 064 29 58.5	Fl G 4s	Verte, marquée "TK5".	Saisonnier. Carte:N/A Éd. 09/17 (G17-090)
1306 H1566	Pointe de Pokesudie						Rayer du livre. Carte:4913 Éd. 09/17 (G17-082)
1308	Caraquet Channel – Bouée lumineuse EM8	Côté NW. du chenal. 47 49 58.7 064 48 06.4	Fl R 4s	Espar rouge, marquée "EM8".	(Espar d'hiver.) La bouée pourrait être déplacée pour convenir aux conditions changeantes du chenal. Saisonnier. Carte:4913 Éd. 09/17 (G17-092)
1782.5	Marina de Tadoussac – Bouée lumineuse d'obstacle PRIV	48 08 19.3 069 42 53.0	Fl Y 4s	Blanche et orange, marquée "PRIV".	Aide privée. Lum. 1 s; obs. 3 s. En opération 24 h. Saisonnier. Carte:1203 Éd. 09/17 (Q17-032)

GARDE CÔTIÈRE CANADIENNE – RAPPORT D'INFORMATION MARITIME ET FORMULAIRE DE SUGGESTION

Nom du navire ou de l'expéditeur : Date :

Adresse de l'expéditeur :
Numéro Rue

Ville : Prov. / Pays : Code Postal/ Zip Code :

Tél. / Téléc. / Courriel de l'expéditeur :

Date de l'observation : Heure (UTC) :

Position géographique :

Coordonnées de la position: Lat : Long :

Méthode de positionnement : DGPS GPS avec WAAS GPS Radar Autre

Système de référence géodésique utilisé : WGS 84 NAD 27 Autre

Exactitude estimée de la position :

N°. de la carte : Informations : NAD 27 NAD 83

Édition de la carte : Dernière correction appliquée :

Publications en cause (mentionner l'édition et la page) :

*Détails aux complets (*joindre au besoin des feuilles supplémentaires*) :

Les navigateurs sont priés d'aviser les autorités responsables quand des dangers nouveaux ou apparence de dangers à la navigation sont découverts, des changements sont observés des aides à la navigation, ou des corrections aux publications sont vues pour être nécessaires.

Dans le cas des dangers nouveaux ou apparence de dangers à la navigation, il est important de donner tous les détails afin de faciliter toute vérification ultérieure. Les sujets susceptibles d'intérêt comprennent les altitudes, les profondeurs, les descriptions physiques, la nature du fond et l'appareil et méthode utilisés pour déterminer la position du sujet en cause. Il est utile d'indiquer les détails sur une carte, laquelle sera remplacée rapidement par le Service hydrographique du Canada.

Les rapports devraient être transmis au Centre de Services des Communications et Trafic Maritime (SCTM) le plus proche et confirmés par écrit à une des adresses suivantes:

Chef, Avis aux navigateurs
Garde côtière canadienne
Ministère des Pêches et Océans
Montréal, QC, H2Y 2E7
Notmar.XNCR@dfo-mpo.gc.ca

Dans le cas de renseignements concernant des aides à la navigation ou le Livre des feux, des bouées et des signaux de brume.

OU

Directeur général, Service hydrographique du Canada
& services océanographiques.
Ministère des Pêches et Océans
Ottawa, ON, K1A 0E6
CHSINFO@dfo-mpo.gc.ca

Dans le cas des dangers nouveaux ou apparence de dangers à la navigation, ou lorsque des corrections aux "Instructions Nautiques" semblent être nécessaires.

Si vous avez des questions générales sur les programmes ou des services de la Garde côtière canadienne, s'il vous plaît envoyez un courriel à l'adresse suivante: info@dfo-mpo.gc.ca